

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

LOGICIELS, SITES INTERNET & CRÉATIONS GRAPHIQUES

Les présentes conditions tiennent lieu de loi aux parties et prévalent sur toutes les clauses contraires insérées dans les documents commerciaux de nos clients.

Aucune dérogation ne sera opposable à ces conditions, sauf stipulations contraires expressément formulées dans les offres ou acceptations de VALÉOLIS.

ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS

Les commandes verbales écrites ou remises à nos collaborateurs directs ou indirects (agents technico-commerciaux, revendeurs, représentants,...) ne deviennent définitives qu'après confirmation de notre société.

Les renseignements portés sur les notices, catalogues, fiches techniques, tarifs et publicités,... n'ont qu'une valeur indicative et ne constituent pas une offre ferme de la part de VALÉOLIS.

ARTICLE 2 : LIVRAISON - MODALITÉS

A défaut de mentions contraires, les documents de travail intermédiaires et les produits maquettes vous sont livrés en main propre sur papier lors d'une réunion de travail, adressés par mail sous forme de fichiers ou mis à disposition en ligne.

ARTICLE 3 : LIVRAISON - DÉLAIS

VALÉOLIS s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des prestations commandées par le CLIENT, mais ne souscrit aucune obligation de délais, sauf convention particulière. La réalisation des prestations est notamment tributaire de la fourniture par le CLIENT des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages-intérêts, à retenue ni annulation des commandes en cours.

Toutefois, si 3 mois après la date indicative de livraison, le produit n'a pas été livré pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra alors être résolue à la demande de l'une ou l'autre partie; l'acquéreur pourra obtenir restitution de son acompte à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages-intérêts.

Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, les impossibilités d'être approvisionné.

Le vendeur tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause.

Des prolongations de délais pourront intervenir en cas de modifications apportées postérieurement à la commande.

ARTICLE 4 : PRIX

La somme versée à l'occasion de la commande ne constitue pas des arrhes mais un acompte, de telle sorte que toute annulation entraînera conservation de l'acompte perçu. Parallèlement, et pour le cas où la livraison définitive du site Internet soit freinée par le client lui même (notamment en ne fournissant pas le contenu du site malgré les demandes de la société VALÉOLIS ou encore en ne validant pas les différentes étapes de la fabrication du site telles que charte graphique, maquettes...), une facturation définitive sera établie comme si le site avait été livré et en ligne.

Les conditions de l'offre concernent exclusivement les prestations spécifiées aux devis et/ou aux bons de commande. Notamment, les corrections demandées par le client ne sont pas illimitées, seules celles comprises dans le bon de commande seront apportées, toute correction ou prestation supplémentaire et non prévue sur le devis, bon de commande ou proposition commerciale fera l'objet d'un avenant au devis ou, à défaut, d'une facturation à l'heure sur la base de 60 euros HT de l'heure. Le refus de paiement d'une telle prestation ouvrira le droit pour VALÉOLIS à la résiliation et au paiement intégral du contrat de vente, et à une indemnité égale au préjudice subi et/ou à la valeur de la prestation.

ARTICLE 5 : PAIEMENT - MODALITÉS

Les factures sont payables à VALOGNES sans dérogation d'aucune sorte et de la manière suivante :

- comptant livraison sans escompte.

Sur référence, le règlement peut-être effectué :

- par chèque sous 45 jours à compter de la livraison, sans escompte,

- par virement bancaire ou postal sous 45 jours à compter de la livraison, sans escompte,

- par traite domiciliée à 60 jours fin de mois.

En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à échéances convenues.

ARTICLE 6 : RETARD OU DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toute commande en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance prévue donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable, par dérogation à l'article 1153 du Code Civil, au paiement d'intérêts de retard au taux d'escompte de la Banque de France au jour de la facturation, majoré de 5 points. Ces intérêts courront du jour de l'échéance jusqu'au paiement.

En cas de défaut de paiement 48 heures après mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra procéder au retrait de la mise en ligne du site. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison, et que leur paiement soit échu ou non. En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons ou pour toute autre cause deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

Toute facture recouvrée par service sera majorée, à titre de clause pénale, d'une indemnité fixée forfaitairement à 10 % des sommes restant dues. Cette indemnité pourra toutefois être compensée en totalité ou en partie avec les acomptes déjà versés par l'acheteur.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus, ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS

Pour l'accomplissement des prestations prévues, VALÉOLIS, s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens.

LE CLIENT s'engage à collaborer avec VALÉOLIS en lui remettant toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution.

ARTICLE 8 : ÉTENDUE DES PRESTATIONS

VALÉOLIS s'engage à développer, sur ses propres micro-ordinateurs et logiciels, dans ses locaux, le site web ou les éléments, composants Internet décrits dans le devis ou la proposition commerciale.

L'acceptation du devis par Le CLIENT, signifie à VALÉOLIS l'accord et la bonne compréhension du CLIENT sur les prestations et le développement figurant dans le devis.

Les codes sources, notamment pour les sites web dynamiques, restent la propriété de VALÉOLIS et ne peuvent en aucun cas être utilisés ou vendus pour un autre site par Le CLIENT, ni communiqué à un tiers extérieur à la famille ou à la société du client, sans l'autorisation écrite de VALÉOLIS. Toute étude, rapport, information, devis, cahier des charges, à titre onéreux ou gratuit, effectués par VALÉOLIS dans le but de fournir des prestations au CLIENT, reste la propriété exclusive de VALÉOLIS. Le CLIENT s'engage à ne pas les transmettre.

Back-office de gestion de contenus : le CLIENT peut se voir accorder un accès à un gestionnaire de site afin de mettre à jour son site Web. VALÉOLIS s'engage à favoriser cette mise à jour par le CLIENT dans les meilleurs conditions techniques possibles, étant entendu que l'obligation de VALÉOLIS est une obligation de moyens. Il appartient au CLIENT de s'assurer que toutes les modifications ou évolutions techniques qu'il pourrait envisager effectuer sur son site web par tout autre moyen que les services VALÉOLIS, sont possibles et compatibles avec les caractéristiques techniques des développements réalisés par VALÉOLIS. Toute modification du site par le CLIENT n'entraîne aucun transfert de propriété au profit du CLIENT des codes informatiques et des prestations produits par VALÉOLIS. Les codes et mots de passe nécessaires à l'accès gestionnaire seront transmis par VALÉOLIS au CLIENT lors de la publication du site web.

Nom de domaine : VALÉOLIS n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage pour la réservation des noms de domaine, il faut donc tenir compte des conditions générales de vente de ces organismes. Le CLIENT reste seul propriétaire du nom de domaine. Il reconnaît utiliser le nom de domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits des tiers. Le CLIENT s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité VALÉOLIS contre tout recours, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, découlant de l'enregistrement du nom de domaine.

Hébergement : Le site Internet du CLIENT sera hébergé pour son compte par VALÉOLIS auprès de fournisseurs. L'espace Internet alloué est garanti sans publicité. VALÉOLIS ne sera pas tenue responsable de l'interruption de service due aux fournisseurs. Les prestations d'hébergement sont valables un an et renouvelables par tacite reconduction.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet que le CLIENT déclare parfaitement connaître, VALÉOLIS ne saurait être tenu responsable notamment pour :

- les difficultés d'accès au système hébergé dues à la saturation du réseau Internet, aux perturbations du réseau de télécommunication et de l'afflux des utilisateurs d'Internet à certaines heures,
- les limites de performances et de temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données, de la contamination par des virus de données et/ou logiciels du CLIENT dont la protection incombe à ce dernier,
- les intrusions malveillantes de tiers sur les sites hébergés, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par VALÉOLIS et ses fournisseurs,
- les dommages éventuels subis par les matériels du CLIENT, ceux-ci étant sous l'entière et unique responsabilité de ce dernier, les détournements éventuels par des tiers et par la faute du CLIENT de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le CLIENT.

Email : VALÉOLIS propose dans ses services de fournir des emails (courrier électronique). Le CLIENT reconnaît être entièrement responsable du contenu des emails qu'il envoie et s'engage à respecter les conditions légales d'utilisation des services d'email.

Référencement : VALÉOLIS s'engage à utiliser les techniques de référencement mais ne garantit pas le résultat des référencements de SITE WEB dans les moteurs de recherche. VALÉOLIS n'est donc tenu à ce titre qu'à une obligation de moyens.

ARTICLE 9 : COPYRIGHT & MENTIONS COMMERCIALES

Sauf mention contraire explicite de la société cliente, VALÉOLIS se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type :

« Création graphique Valéolis », lorsque cela concerne des prestations de création graphique

« Réalisé par Valéolis », lorsque cela concerne des prestations de développement web

ARTICLE 10 : PROPRIÉTÉ DE LA PRODUCTION

Les fichiers de production et les sources restent la propriété de VALÉOLIS, seul le produit fini sera adressé au client. VALÉOLIS reste propriétaire de ses créations suivant les articles 111-1 et 111-2 du code de la propriété intellectuelle. Le client déclare s'être assuré des droits nécessaires à la propriété littéraire et artistiques, droits à l'image sous toutes ses formes, aux droits humanistes de la propriété à la personne physique et morale, propriétés industrielles, etc....

Toutes photographies, textes, slogans, dessins, images, séquences animées sonores ou non ainsi que toutes oeuvres intégrés dans un projet de communication créés par VALÉOLIS restent sa propriété. Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie d'une création, sans avoir obtenu l'autorisation préalable est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

Si le CLIENT désire avoir les sources des documents, un avenant devra être demandé.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITÉ & PROPRIÉTÉ DES CONTENUS

La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît, assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la réalisation livrée par VALÉOLIS.

La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par les représentants légaux de la société VALÉOLIS, concernant les lois du copyright et de la propriété intellectuelle, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation.

ARTICLE 12 – DROIT DE PUBLICITÉ

Sauf mention contraire explicite du CLIENT, notifiée par courrier avec accusé de réception, VALÉOLIS se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité.

La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, autorise VALÉOLIS, à travers ses représentants légaux et commerciaux, à utiliser, à des fins purement démonstratives, la réalisation. Cette autorisation s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : les contenus textuels et les contenus iconographiques.

ARTICLE 13 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Toute contestation, quelle qu'en soit la cause, sera du ressort des tribunaux de CHERBOURG-OCTEVILLE qui seront seuls compétents, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs et quels que soient le mode et les modalités du paiement.